



REDEVANCES DOMANIALES (HORS T.V.A.)
Brest, Lorient, Saint-Malo, Cancale, Le Légué

Indice mensuel des Prix à la Consommation - Ensemble des ménages (hors tabac)	Août 2020	Août 2021
	104,34	106,21

N° Tarif	Nature de l'occupation	Tarifs 2021 en € H.T.	Tarifs 2022 en € H.T.	Unité (par an) sauf disposition contraire	
A1	Mouillage				
A1-1	Bateau de plaisance	27,30	27,79	/ ml	
A1-2	Bateau de plaisance - Minimum par Occupation	116,65	118,75	forfait	
A1-3	Bateau de pêche, autres navires et viviers flottants	16,98	17,29	/ ml	
A1-4	Mouillage collectif	72,43	73,73	Par le nombre max de mouillages autorisés	
A2	Réseaux				
A2-1	Embranchement particulier pour les voies ferrées	5,69	5,79	/ ml	
A2-2	Canalisation Immergée Ø <= 0,125m	1,67	1,70	/ ml	
A2-3	Canalisation Immergée Ø > 0,125m	2,29	2,33	/ ml	
A2-4	Canalisation Enterrée Ø <= 0,6m	1,00	1,02	/ ml	
A2-5	Canalisation Enterrée Ø > 0,6m	1,38	1,40	/ ml	
A2-6	Canalisation Aérienne Ø <= 0,6m	1,99	2,03	/ ml	
A2-7	Canalisation Aérienne Ø > 0,6m	2,75	2,80	/ ml	
A2-8	Minimum par Occupation	116,65	118,75	forfait	
A3	Plan d'eau				
A3-1	Plan d'eau	0,57	0,58	/ m ²	
A3-2	Emprise d'ouvrage	7,01	7,14	/ m ²	
A3-3	Mise en place ponton	31,25	31,81	/ ml	
A3-4	Accostage sur ponton Région pour activité commerciale	130,20	132,54	forfait / mois	
A3-5	Accostage sur ponton Région (non privatif)	111,00	113,00	/ ml	
A3-6	Minimum par Occupation	116,65	118,75	forfait	
A3-7	Prise d'eau de mer	0,004	0,004	/ m3	
A3-8	Accostage à quai d'un navire sans activité commerciale <= 12 mois	14,99	23,90	/ ml / mois	
	> 12 mois	16,98	33,90	/ ml / mois	
A3-9	Stationnement barge	2,00	2,04	/ m ² / mois	
A4	Terre-plein portuaire				
A4-1	Terrain nu > 5 000m ² sans droits réels	2,21	2,25	/ m ²	
A4-2	Terrain nu < 5 000m ² sans droits réels	3,01	3,07	/ m ²	
A4-3	Terrain clos et revêtu sans droits réels	7,81	7,95	/ m ²	
A4-4	Terrain nu avec droits réels	5,01	5,10	/ m ²	
A4-5	Minimum par Occupation	116,65	118,75	forfait	
A4-6	Mise à disposition d'ateliers	14,62	14,88	/ m ²	
A4-7	Distributeur automatique de billets	504,00	513,07	forfait	
A5	Panneaux publicitaires				
A5-1	Surface d'affichage	105,30	107,20	/ m ²	
A6	Mise à disposition de bureaux				
A6-1	Port de Brest	Bon état : Etat Moyen : Mauvais état :	167,13 139,28 111,42	170,14 141,79 113,42	/ m ² de plancher
A6-2	Port de Lorient	Bon état : Etat Moyen : Mauvais état :	117,00 94,71 55,71	119,10 96,41 56,72	/ m ² de plancher
A6-3	Port de Saint-Malo	Bon état : Etat Moyen : Mauvais état :	133,70 94,71 55,71	136,11 96,41 56,72	/ m ² de plancher
A7	Port de Brest				
A7-1	Mise à disposition de hangars et magasins	31,25	31,81	/ m ²	
A8	Port de la Houle - CANCALE				
A8-1	Location de box-stand pour vente produits de la mer	193,29	196,77	/ m ²	
A8-2	occupation terre-plein attenant au box	100,76	102,57	/ m ²	
A9	Port de Lorient - Locaux petite Base du Scorff				
A9-1	Brut de béton sans droits réels	5,11	5,20	/ m ²	
A9-2	Brut de béton avec droits réels	8,49	8,64	/ m ²	
Gratuité et abattement					
	La gratuité pourra être accordée dans les conditions et pour les motifs exposés à l'article L 2125-1 du CGPPP.				
Redevance variable					
	La Région prévoit la possibilité d'appliquer une part variable de redevance au vu du chiffre d'affaires du bénéficiaire d'une AOT en fonction d'une assiette et selon une fourchette haute et basse :				
	- en deçà de x € de chiffre d'affaires : application d'une redevance variable = à % du Chiffre d'affaires				
	- au-delà de x € de chiffre d'affaires : application d'une redevance variable = à % du Chiffre d'affaires				